

Wilaya de Ouargla
Direction des Travaux Publics

- **Numéro d'identification Fiscal : 408015000030082**
- **Intitulé du programme : Réhabilitation de l'éclairage public du CW203 du stade 18 Février à Rouissat jusqu'à LAHDEB.**

Budget de Wilaya

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 40./2025

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ouargla lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Réhabilitation de l'éclairage public du CW203 du stade 18 Février à Rouissat jusqu'à LAHDEB

Ne peuvent participer au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant aux conditions suivantes :

- 1- Ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux publics ou bâtiments comme activité principale et classées à la catégorie 4 ou plus (code 348 – 4924 ou 347 - 4272 obligatoire).
- 2- Ayant réalisé au moins un projet d'éclairage public pendant les années 2019-2025 justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public, avec indication de la nature des travaux, et consistance et année de réalisation
- 3- Ne pas avoir plus de trois (03) projets en cours de réalisation avec la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Ouargla.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ouargla (Bureau des marchés).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1. **Le dossier de candidature**: contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.
2. **L'offre technique**: contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.
3. **L'offre financière**: contient les pièces fixées à l'article 11 du cahier des charges.

- **Dossier de candidature** : mise dans une enveloppe fermée et indiquant la dénomination de l'entreprise et portant la mention suivante : **Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.../2025 –Réhabilitation de l'éclairage public du CW203 du stade 18 Février à Rouissat jusqu'à LAHDEB- dossier de candidature».**

- **Offre technique** : mise dans une enveloppe fermée et indiquant la dénomination de l'entreprise et portant la mention suivante : «**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.../2025 - Réhabilitation de l'éclairage public du CW203 du stade 18 Février à Rouissat jusqu'à LAHDEB- Offre technique** »
- **Offre financière** : mise dans une enveloppe fermée et indiquant la dénomination de l'entreprise et portant la mention suivante «**Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.../2025 – Réhabilitation de l'éclairage public du CW203 du stade 18 Février à Rouissat jusqu'à LAHDEB- Offre financière**»
- **Les trois enveloppes indiquées ci-dessus** doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée anonyme et portant la mention suivante :

**«A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Ouargla»
À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°.../2025
" Réhabilitation de l'éclairage public du CW203 du stade 18 Février à Rouissat jusqu'à LAHDEB ".**

La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à **12 H 00** - Bureau de dépôt des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des Dossiers de candidatures, offres techniques et offres financières est publique et aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **13 H 00**, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla et en présence des représentants des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire

2530004637

